

Janvier-Février 2023
Informations municipales

Tout de Mesme

Chères Saint Mesmines, chers Saint Mesmins,

J'ai été très heureuse de partager un moment de convivialité avec vous lors de la cérémonie des vœux le 7 Janvier 2023. J'apprécie de prendre ce temps en votre compagnie afin de vous transmettre mes vœux et ceux de l'équipe municipale, de revenir sur le contexte de ces derniers mois, et vous rendre compte de notre travail sur les mois écoulés.

Vous avez confié à une équipe municipale totalement renouvelée la gestion de notre village en Mars 2020. Le démarrage de ce mandat, fait de confinements et de restrictions de mobilité n'a pas été simple. L'année 2022 a aussi été marquée par le dérèglement climatique, la canicule, la sécheresse, la guerre en Ukraine, la pénurie énergétique, l'inflation galopante, l'explosion des dépenses contraintes, sans oublier la baisse des dotations aux collectivités. Cependant, depuis l'année 2020, il n'y pas eu d'augmentation des impôts municipaux.

C'est dans ce contexte que je vous présente mes **meilleurs vœux pour l'année 2023**. Des vœux de paix et de santé pour chacune et chacun d'entre vous ainsi que vos proches. Avec une bonne santé, nous pouvons tout affronter, ou presque.

Ensuite, des vœux de bonheur. Le bonheur passe par l'épanouissement professionnel, par l'amitié, par l'amour et tout ce qui contribue à la qualité de vie au quotidien.

Nos vœux vont aussi aux équipes enseignantes qui forment nos enfants et au personnel communal qui, chaque jour fait un travail remarquable. Mes vœux s'adressent ensuite au personnel soignant, aux aidants ainsi qu'aux gendarmes de Saint Arnoult en Yvelines et aux pompiers. Je salue leur engagement, leur dévouement et mesure le lot de sacrifices et l'abnégation qui les accompagnent.

Je remercie également chacun des acteurs de notre commune, artisans, commerçants, présidents et membres bénévoles des associations et de notre bibliothèque.

Grace à l'implication de l'équipe municipale, la période 2023-2026 s'annonce riche en projets. Tout d'abord, dans le cadre des subventions du contrat triennal, nous mettons en place :

- L'enfouissement des réseaux au Petit Sainte Mesme, puis de la rue Charles Legaigneur et des routes voisines.
- Le passage en LED de tout l'éclairage public.

Puis, dans le cadre des subventions du contrat rural, nous allons procéder à :

- La rénovation de la salle polyvalente, et la création d'un espace jeune et associatif
- L'aménagement du chemin des écoliers.

Nous prévoyons l'installation d'une borne de recharge électrique sur la place de la mairie, financée par Rambouillet Territoires. Pour votre sécurité, nous allons ajouter 3 caméras dans le village. Nous faisons évoluer le Plan Local d'Urbanisme (une enquête publique sera prochainement diligentée). La pétition pour demander une réduction de tonnage des poids lourds passant sur nos routes sera bientôt envoyée aux instances concernées.

Comme vous le constatez, beaucoup de projets que nous sommes heureux de porter pour le bien-être et l'évolution de notre village. Grâce à vous tous, Sainte Mesme existe, se dynamise et vit.

BONNE ANNEE 2023

Votre Maire
Isabelle Copetti



Travaux d'enfouissement des réseaux au Petit Sainte Mesme

Les travaux d'enfouissement ont débuté au Petit Sainte Mesme le 25 novembre 2022. C'est l'entreprise SEIP qui gère l'avancement des travaux, à la fois l'enfouissement sur le domaine public et les travaux d'enfouissement chez les particuliers.

Les travaux avancent par tronçons de 150 à 200 mètres et concernent le réseau électrique ENEDIS, le réseau de télécommunications et l'éclairage public.

Début février 2023, tous les travaux de terrassement du chemin de Guineveau sont quasiment terminés, et l'entreprise SEIP débute les terrassements de la rue Julien Minos (en commençant par le fond). La fin des travaux de terrassement est prévue pour avril-mai 2023. Il restera ensuite à ENEDIS et ORANGE à basculer les réseaux des câbles aériens vers les câbles souterrains, et à enlever les poteaux. Ces dernières opérations se feront au plus tard après les vacances d'été.



Facturation Assainissement Syndicat de l'Orge

Mme Copetti et Mr Drappier (Maire de Saint Martin de Bréthencourt) ont eu une réunion avec Mr Cholley, le Président du syndicat le 24 janvier. Voici ce qui en ressort :

- **Pour la période mai 2018 à mai 2019** : factures annulées.
Pas de recours sur les 54 titres non payés sauf pour les collectivités et entreprises.
- **Pour la période mai 2019 à mai 2020** : 217 titres déjà payés.
Reste à payer : 243 titres.
Annulation des factures en fonction de la date de relevé : Mr Cholley propose de contacter le Directeur de la DDFIP 91 de Sainte-Geneviève-des-Bois pour comprendre la situation des relances et de la mise en place des huissiers. Il proposera de ne pas reprendre les factures des années prescrites.

Dernière minute : Mr Cholley informe la mairie qu'il a été mis en place une procédure avec relance et prolongation des délais. Ainsi :

- 1. Le redevable reçoit un avis des sommes à payer (titre de recette) et dispose de 30 jours pour s'en acquitter.***
 - 2. S'il ne le fait pas, une relance lui sera transmise, ce qui entraîne un délai supplémentaire de 30 jours.***
 - 3. Concernant la prescription de certaines factures, seuls les redevables ayant une date de relevé de compteur antérieure au 30 mai 2020 bénéficieront d'une annulation de titre.***
- **Pour la période mai 2020 à mai 2021** : pas de prescription pour cette période, reprise des paiements des utilisateurs. Le président s'est mis en contact avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) 91 pour négocier 45 jours de délai supplémentaire de paiement, à partir du 1er décembre 2022.

En discussion : Contacter le Président du SEASY pour proposer une facturation groupée eau et assainissement. Si un accord est trouvé entre les parties il faudra adresser aux Préfets du 91 et du 78 une demande de coordination des deux DDFIP.

Le Beaujolais Nouveau

Le jeudi 17 novembre, comme chaque année, nous avons fêté l'arrivée du Beaujolais Nouveau.

Nous avons discuté et échangé tout en dégustant plusieurs variétés de vin et en grignotant les plateaux savoureux préparés par Enfin.

Un moment agréable où nous vous avons accueillis nombreux.

Vivement l'année prochaine !



Le repas des aînés



Le dimanche 4 décembre, les aînés de notre village ont été conviés au repas annuel qui s'est déroulé à Lisière Dorée sur le thème médiéval.

Au menu, soupe de potimarron et son œuf mollet, cuisse de pintade farcie et tarte tatin.

Un grand merci à Madame Francine PUIS et ses amis de s'être occupé de la décoration des tables, encore magnifique cette année.

Accompagnés musicalement tout le repas, nous avons pu également profiter des magnifiques chorégraphies créées par Nathalie Bera à la fin du repas.

Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer mais désirant déguster le repas proposé, des plateaux ont été distribués à travers le village.

Des chocolats et des colis sélectionnés par l'équipe municipale ont également été distribués le samedi 10 décembre.

Le gouter de Noël

Le samedi 10 décembre, le village a eu la visite du Père Noël. Sur son vélo, après avoir sillonné le village en musique, il est arrivé à l'école, la hotte chargée d'un délicieux goûter : Papillotes, clémentines, gaufres, brownies, gâteaux et bonbons et beaucoup d'autres gourmandises.

Tout en dégustant vin chaud et chocolat chaud, petits et grands ont pu prendre des photos avec le Père Noël. C'est avec un grand plaisir que nous vous avons accueillis nombreux dans l'école.

Nous lui demanderons de revenir nous voir l'année prochaine.



Spectacle de Noël pour les enfants

Le 15 décembre, les enfants de l'école ont pu participer à un spectacle performé par la compagnie « Dans les bacs à sables », « le Noël de la forêt ».

Ils ont ri, dansé, crié.

Et en rentrant à l'école, le Père Noël était passé dans la cour de l'école et dans toutes les classes pour gâter les enfants.



Concert WOMEN par la Société Musicale de Dourdan

Le **17 décembre** dernier, nous avons pu profiter d'un concert proposé par la Société Musicale de Dourdan. Sous la direction de Thierry TREBOUET, les femmes étaient mises à l'honneur.

En plus des instruments, un magnifique quatuor vocal a entonné entre autres, « Natural Woman » d'Aretha Franklin, « Uptown Funk » de Mark Ronson, « Skyfall » d'Adèle.

Quel succès ! Nous avons fait salle comble.

Cette année, ils fêtent leurs 150 ans, et travaillent déjà sur un nouveau programme musical.

Quel plaisir !



Les vœux du maire

Après deux années durant lesquelles les conditions sanitaires ne nous ont pas permis de nous rassembler, nous avons enfin pu fêter la nouvelle année avec vous.

Le **7 janvier** dernier, à la salle polyvalente, autour d'un verre et de plateaux confectionnés par Enfin, Madame le maire et son conseil municipal ont pu vous souhaiter une belle année 2023.

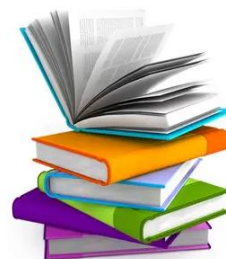
Une année pleine de projets que nous avons pu partager avec vous.

Nous espérons que cela a été aussi agréable pour vous que ça l'a été pour nous et vous adressons à nouveau nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Nuit de la lecture à la bibliothèque

Vendredi 20 janvier 2023



Soirée riche d'échanges et de participations autour du thème de la peur ou d'un thème de son choix.

Lectures et créations de textes par les enfants, merci à Arianne, Toscane, Gabriel, Eléanor et Valentine.

Suivies de lectures de textes choisis par les plus grands.

La présence de Valérie Hernot nous a permis de découvrir également ses poésies.

Les plus jeunes ont écouté « Le petit chaperon rouge », « Le violoncelliste et le loup » et « Même pas peur ! »

Nous remercions chaleureusement les personnes présentes à cet évènement que nous aurons à souhait de renouveler.

Lectures de contes à venir

- Le mercredi 15 février 16h30
Pour fêter le Carnaval
(déguisements et goûters)
- Le mercredi 15 mars 16h30.

La recette d'Isabelle

Risotto aux champignons

Pour 4 personnes, il vous faut :

- 300g de riz Arborio
- 300g de champignons au choix
- 70cl de bouillon de légumes (1 cube dilué dans 70cl d'eau)
- 10cl de vin blanc sec
- 1 oignon
- 2 C à S de crème fraîche épaisse
- 2 C à S de parmesan râpé
- 1/2 gousse d'ail
- 4 C à S d'huile d'olive
- Brin de persil
- Sel poivre



1. Dans une poêle faites chauffer une cuillère à soupe d'huile d'olive, ajoutez les champignons et laissez cuire à feu vif pendant 5 à 7 mn environ en remuant de temps en temps, ajoutez la demi gousse d'ail et les brins de persil ciselés, salez, poivrez et réservez.
2. Faites chauffer le bouillon de légumes dans une casserole à part. Dans une sauteuse, faites chauffer les 3 cuillères à soupe d'huile d'olive, faites revenir l'oignon, ajoutez le riz et laissez cuire à feu doux quelques minutes en remuant.
3. Versez le vin blanc, salez et poivrez et laissez cuire 3 à 4 minutes.
4. Ajoutez une louche de bouillon, remuez et laissez le riz absorber le bouillon, recommencez jusqu'à épuisement du bouillon. Une fois l'absorption complète du bouillon, ajoutez 2 C à soupe de crème fraîche, le parmesan râpé et mélangez bien. Pour finir ajoutez les 3/4 des champignons et mélangez à nouveau.
5. Répartissez votre risotto dans des assiettes creuses de préférence, et parsemez des champignons restants et de quelques feuilles de persil plat.
6. Bon appétit.

Comité des fêtes

Nous vous présentons en octobre la nouvelle équipe du Comité des fêtes, voici un retour en image sur les 3 activités organisées en 2022 et le calendrier à venir.

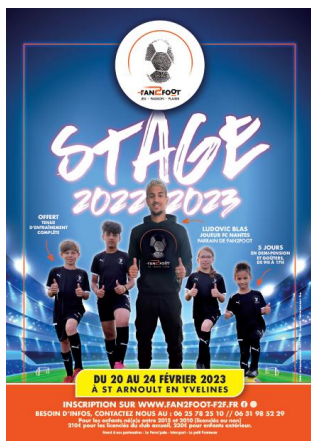
- Soirée BarJeux du 1 octobre
- Marche d'automne du 13 novembre
- Soirée Paëlla Karaoké du 3 décembre



Programme 1^{er} semestre 2023

Janvier		
Février	Samedi 11 20h30 Salle polyvalente	BarJeux FILM
Mars	Dimanche 26 9h45 RdV Placette devant la bibliothèque	Marche de printemps 2 Parcours balisés 
Avril	Dimanche 16 7h – 17h	VIDE GRENIER 2m maxi, gratuit pour les St Mesmins, 4€ pour les extérieurs, professionnels non admis, boissons et restauration sur place... Inscription obligatoire : comitedesfetes.sm@gmail.com (ou Pascal 06 51 31 63 49)
Mai	Dimanche 14 14h	BarJeux Pour tous (gratuit) Et jeux géants en bois Tournoi belote 5 € avec une boisson offerte
Juin	Dimanche 4	Rallye auto moto Information détaillée à venir 
	Samedi 24	BarConcert Fête de la musique Bar 

La nouvelle équipe du comité des fêtes remercie les nombreux participants à ces évènements et à ceux à venir.



Stage de foot

L'association Fan2Foot de Saint Arnoult en Yvelines propose un stage de foot aux enfants du 20 au 24 février 2023.

Inscriptions et renseignements: WWW.FAN2FOOT-F2F.FR

06 25 78 25 10 // 06 31 98 52 29

Pour les enfants né(e)s entre 2015 et 2010 (licenciés ou non).

Stage aisance aquatique

La commune vous propose un stage gratuit d'aisance aquatique à destination des enfants non nageurs de 4 à 6 ans, du 24 au 28 avril, 10h-11h et 17h-18h, au centre aquatique de Dourdan. Ce stage sera animé par David Konieczny, encadrant aisance aquatique. Inscription à la mairie 01 30 59 41 27.

Programme en fonction de l'âge:

- **4 ans** : entrer seul dans l'eau, se déplacer en immersion complète (tête sous l'eau) et sortir seul de l'eau.
- **5 ans** : sauter ou chuter dans l'eau, se laisser remonter, flotter de différentes manières, regagner le bord et sortir seul.
- **6 ans** : entrer dans l'eau par la tête, remonter à la surface, parcourir 10 m en position ventrale tête immergée, flotter sur le dos avec le bassin en surface.



Et toujours :

Soirée cocktail tous les vendredis

Marché du Samedi tous les samedis matin de 10h à 13h

Brunchs tous les dimanches

LE BLOC-NOTE
D'ENFIN

Prochains événements :

Samedi 18/02 Tournoi de babyfoot/ Inscriptions à l'épicerie

Samedi 11/03 Tournoi de tarot/ Inscriptions à l'épicerie



Association Jardin Loisirs Culture

L'AJLC vous souhaite une excellente année 2023, une très bonne santé, de belles rencontres et un grand bonheur à partager.

Lors de notre assemblée générale, nous avons décidé de collaborer avec l'association l'Age d'or de Saint Martin de Bréthencourt.

- **L'Age d'Or** propose des sorties théâtre, cabaret, chansonniers et variétés avec transport en car, des voyages moyen et long courrier, visite de capitales.
- **L'AJLC** propose : des ateliers : vitrail, astronomie, ateliers enfants ... Des expositions, des sorties nature d'une journée et des voyages culturels de quelques jours. Un groupe pétanque.

Nos propositions sont complémentaires et nos adhérents auront un choix plus attractif.

Notre collaboration a débuté ce mois de février 2023 avec notre proposition d'AJLC pour un voyage dans le Tarn - Cœur d'Occitanie qui aura lieu en mai 2023.

L'Age d'Or proposera très bientôt une sortie Théâtre pour le mois de juillet.

Nous souhaitons que cette collaboration soit fructueuse et apporte toute satisfaction à tous les habitants de nos deux communes.

Joël BORDAS
AJLC 06 30 95 04 27
Asso.ajlc@orange.fr

L'âge d'or

Association loi 1901 n°2651
N° Siren 788 896 900

Siège social : 7 Grande rue
78660 St Martin de
Bréthencourt

L'Age d'Or a été créée en 1981. Son conseil d'administration est constitué de 6 membres et compte 119 adhérents au 31/12/2022.

Présidente:
Marie-Ange Bonneault
06 48 00 75 04



Association Jardin Loisirs Culture PROGRAMME 2023

Janvier	Pour tout renseignement : ajlc.stemesme@gmail.com ou 06 30 95 04 27 Une fiche descriptive détaillée est disponible pour chaque sortie	
Février	A définir	Atelier enfants nichoirs ou mangeoires 
Mars	WE 4 et 5	Exposition Patchwork 
Avril	WE 1 ^{er} et 2	Exposition Garcia TELLÀ dessins
	Samedi 22	 SORTIE Arboretum de Chevreloup
Mai	Samedi 13	 Concert harpe celtique à l'Eglise
	Samedi 20	 Bonneval, Chartres la petite Venise SORTIE
	VOYAGE 22 au 26	 Tarn, cœur d'Occitanie
Juin	17 et 18	Exposition de l'atelier VITRAIL
	24 et 25	 Escapade en Normandie Jardins remarquables et Veules les roses

Consignes de tri

Depuis le 1er janvier, les consignes de tri dans la poubelle des emballages ont changé :

ON JETTE :

Les emballages et tous les papiers, les emballages en vrac, vidés, non imbriqués, non lavés.

- Bouteilles d'eau en plastique
- Bouteilles ou flacons plastiques ménagers
- Barquettes en plastique
- Sacs et films en plastique
- Pots de yaourt et de crème en plastique
- Polystyrène
- Papiers et journaux
- Métaux
- Cartons

ON NE JETTE PAS :

- Les objets en plastique (brosses à dents, brosses à cheveux, rasoirs jetables, ustensiles de cuisine...)
- Jouets
- Mouchoirs



Le SICTOM reçoit de nombreuses demandes concernant l'extension des consignes de tri, la fréquence des passages ainsi que la taille des bacs. Il est conscient de l'impact du changement des consignes, dans un délai court.

Néanmoins, le SICTOM prend le temps d'observer le comportement et les conséquences de ce changement afin de pouvoir apporter un service optimal sur du long terme.

Concernant la livraison de nouveaux bacs, le SICTOM s'excuse des délais de livraison parfois longs : en effet, la conjoncture actuelle ne permet pas une production optimale mais ils mettent tout en œuvre pour rétablir des délais convenables.



Votre avis nous intéresse

Nous souhaitons recueillir vos avis sur vos besoins en boulangerie. Merci de remplir le sondage ci-joint ou bien directement en ligne grâce au QR code ci-contre.



Nouvelle obligation de déclaration pour les propriétaires d'un bien immobilier en 2023



Tous les propriétaires sont soumis à une nouvelle obligation déclarative en 2023. À partir du 1er janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr. Les explications avec Service-Public.fr.

Cette déclaration fait suite à la suppression définitive de la taxe d'habitation pour les résidences principales. Elle permettra de déterminer précisément les propriétaires encore redevables de la taxe d'habitation (résidence secondaire, logement locatif) ou de la taxe sur les logements vacants. La Direction générale des finances publiques (DGFIP) demande à tous les propriétaires d'une résidence principale, secondaire ou d'un logement loué, d'effectuer cette déclaration supplémentaire à l'administration fiscale avant le 1er juillet 2023.

Récupérateurs d'eau de pluie

La communauté d'agglomération aide les propriétaires des communes du territoire à réduire leur consommation en eau du robinet, l'idée étant de récupérer les eaux de pluie et de les réutiliser pour des usages ne nécessitant pas le recours à de l'eau potable.

Subvention à hauteur de 30 % des travaux réalisés (uniquement sur le montant du matériel HT)

Montant minimum des travaux : 150 €
Plafond de l'aide : 700 € par habitation



RAMBOUILLET
TERRITOIRES
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036
78511 Rambouillet Cedex
01 34 57 20 61

Etat civil octobre 2022 – janvier 2023

Naissance

Gustave CHEVON	05/10/2022
Thomas RUAUX	20/12/2022
Ayden CESAR	04/01/2022
Maïlo DHONGT	11/01/2022

PACS

Jonathan VITSE et Sun LACH	28/11/2022
Olivier SCHIAVO et Carine MARTIN	29/11/2022
Charlotte PAYET et Michael CIBOIS	02/12/2022
Lorène CARDOUAT et Damien VERNAUDON	12/12/2022

Mariage

Catherine LALLAU et Patrick MENIER 05/12/2022

Décès

Antonine PENICHOT, née BROZZU 18/12/2022

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi et jeudi 14h – 18h30
Mardi et vendredi 14h – 18h
Le samedi sur rendez-vous
01 30 59 41 27
<http://www.saintemesme.fr/>

Comité de rédaction

Agnès Munoz, Elise Mandon,
Jean-Pierre Dognon, Sylvie Margot

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

Vos besoins en boulangerie

Merci de nous indiquer quels sont vos besoins en boulangerie.



1. À quelle fréquence allez-vous chercher du pain ?

- ☐ Jamais
- ☐ 1 à 2 fois par semaine
- ☐ 3 à 5 fois par semaine
- ☐ Tous les jours

2. Où achetez-vous le plus volontiers votre pain ?

- ☐ Artisan boulanger
- ☐ Grande surface
- ☐ Dépôt de pain
- ☐ Autre (merci de préciser) :

3. À quelle fréquence allez-vous dans une pâtisserie ?

- ☐ Jamais
- ☐ 1 fois par semaine
- ☐ 1 fois par mois
- ☐ Exceptionnellement
- ☐ Plus d'1 fois par semaine

4. Souhaiteriez-vous qu'une boulangerie ouvre à Sainte Mesme?

- ☐ Oui
- ☐ Non

5. Si une boulangerie ouvrait, voudriez-vous qu'elle comporte une pâtisserie ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

6. Commentaires

À remettre dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 10 mars 2023.